



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?CIAS-du-12-mai-l-UNSA-demande-une-evolution-des-baremes-de-l-action-social>
e

CIAS du 12 mai : l'UNSA demande une évolution des barèmes de l'action sociale interministérielle



- Action sociale -
Date de mise en ligne : mardi 17 mai 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'UNSA-FP s'est fixée comme priorité d'utiliser la totalité du budget de l'action sociale chaque année. Le bilan de l'année 2015 a montré une sous-utilisation de l'ordre de 5 millions d'euros. L'UNSA demande donc une réévaluation des barèmes de l'action sociale afin de permettre à plus d'agents de bénéficier des prestations.

Parallèlement, l'UNSA évoque deux autres priorités : les places en crèche et le logement, avec une réévaluation de l'Aide à l'Installation des Personnels (AIP, délivré lors de la première affectation) et une réflexion sur la réservation de logement.

Afin de pouvoir les appliquer dès 2016, ou au plus tard en 2017, l'UNSA avait demandé la tenue de groupe de travail sur les barèmes au premier trimestre. Le CIAS du 12 mai n'a pas permis d'acter ni des évolutions des barèmes, ni une revalorisation des prestations. L'UNSA le regrette vivement.

L'UNSA souhaite développer les dispositifs de garde d'enfants

Pour l'UNSA, il est également indispensable de réfléchir à la politique familiale en particulier en matière de garde d'enfant en augmentant les réservations de places en crèche, et en augmentant le nombre de bénéficiaires du CESU afin de mener une politique ambitieuse tout en favorisant l'égalité homme/femme.

Les SRIAS des nouvelles régions

Comment faire fonctionner les SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale) dans les nouvelles régions pour que tous les agents puissent bénéficier des mêmes prestations ?

Pour l'UNSA, la réponse pouvait se construire en deux temps : avant fin 2018 et ensuite. L'UNSA avait proposé de faire fonctionner les SRIAS actuelles ensemble pendant la phase intermédiaire, sans avoir été entendu. Il fallait permettre aux équipes actuelles des SRIAS d'harmoniser leurs pratiques et de porter des projets novateurs et fédérateurs pour les agents de leur région qui doivent pouvoir bénéficier des mêmes prestations.

Pour 2017 et 2018, la DGAFP (Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique) a présenté un schéma de SRIAS composé de 13 membres représentant les organisations syndicales dont un président secondé par un ou deux vice-présidents, permettant à chaque Président actuel de poursuivre sa mission jusqu'à la fin de son mandat.

Ensuite, **à partir du 1er janvier 2019**, lors de la recomposition des SRIAS suite aux élections professionnelles, les poste de vice-président seraient maintenus ou créés dans les régions les plus étendues ou comprenant un grand nombre de fonctionnaires.

Pour l'UNSA FP, un correspondant départemental des SRIAS est essentiel afin de conserver un lien de proximité avec les agents. L'UNSA propose qu'un agent soit clairement identifié et soit en charge du suivi de l'action sociale interministérielle.